

Dimanche 26 mai : Elections Européennes - Bureau de vote à la salle des Mariages (ouvert de 8h00 à 18h00)

Mercredi 19 juin : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Dimanche 14 juillet : Déjeuner Républicain (sur réservation), organisé par la municipalité

Mercredi 18 septembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Mercredi 16 octobre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Lundi 11 novembre - 11h00 : Commémoration de l'armistice de la guerre 1914-1918 (Rdz-vs parking de l'école)

Mercredi 20 novembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

Mercredi 18 décembre : Repas du Club de l'Amitié, salle des Fêtes

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Horaires à compter du 1er avril 2019 et jusqu'au 30 septembre 2019 :

Lundi, mardi et mercredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h00

Jeudi de 8h30 à 12h30

Vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h00

Samedi de 8h30 à 19h00

Horaires du 1er octobre 2019 jusqu'au 31 mars 2020:

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 17h00

Jeudi de 9h00 à 12h30

Vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Samedi de 9h00 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

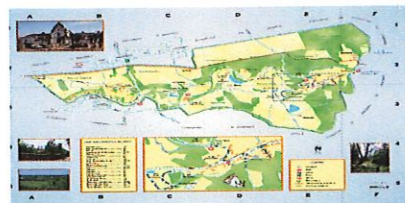
ATTENTION LES HORAIRES ONT CHANGE

Le secrétariat est ouvert :

Le LUNDI de 15h à 17h

Le MERCREDI de 10h à 12h30

Le JEUDI de 17h à 19h



2, place Saint-Louis — 37530 SAINT-REGLE

Tel : 02 47 57 41 21 - Fax : 02 47 57 63 22

Courriel : mairie.saintregle@wanadoo.fr

ASTREINTE DES ELUS :

UN SEUL NUMERO lorsque la Mairie est fermée et que vous avez besoin de joindre d'urgence un élu : 06 71 76 01 73

Rédaction : Michel Cassabé et Laure Guilbert - Mise en page et conception : Laure Guilbert - Responsable de la publication : Christine Fauquet

Facebook : Commune De Saint Règle

Imprimé par nos soins - Gratuit - Tirage à 240 exemplaires
Ne pas jeter sur la voie publique



LA PLUME

Bulletin municipal de Saint-Règle

N° 43 — mai 2019



EDITO



Madame, Monsieur, Chers concitoyens,

Le parking achevé, l'espace vert aménagé, la rénovation des bâtiments publics et l'accessibilité de la salle polyvalente nous ont conduits à organiser une inauguration il y a un an pour remercier tous ceux qui ont contribué à ces opérations.

Assurer la sécurité de nos concitoyens a donc été le fil conducteur de cette année passée : prévenir contre d'éventuelles fortes pluies, fermer à la circulation la rue du petit pont, empêcher le tourne à gauche sur la départementale en bas de la rue des Thomeaux à l'intersection de la côte chaude, assister à toutes les réunions d'expertise concernant les travaux de la digue de l'étang de la Janvierie : nous avons l'assurance de la Préfète que tant que les travaux nécessaires d'aménagement du

fonctionnement de la digue n'auront pas été réalisés, les vannes resteront ouvertes empêchant évidemment toute rupture brutale. Les services du département devraient refaire la route cet été pour assurer la sécurité des conducteurs. La route de St Règle qui nous relie à la ZI de la Boitardière a été très abîmée lors des inondations, raison pour laquelle nous l'avons interdite à la circulation, sauf aux riverains, jusqu'au classement par la CCVA en voie intercommunautaire, ce qui était promis depuis 2016. Les travaux faits, la voie a été rouverte à la circulation.

Nous avons également aménagé un jardin du souvenir dans le cimetière, prévu un espace pour les cavurnes et installé des bancs.

Cette année nous avons continué à sécuriser les déplacements de nos habitants et la liaison vers l'école en installant 3 stops rue du val de l'Amasse. Cela correspond à une forte demande des riverains et à notre mission première qui est d'assurer la sécurité de nos concitoyens.

A notre demande le département doit installer une voie de dégagement sur la D31 pour permettre de mieux pouvoir accéder à la rue des Thomeaux.

Dans le budget qui vient d'être voté, et sans augmentation des différentes taxes, nous avons prévu essentiellement d'entretenir la voirie, notamment de refaire la rue des Thomeaux, et dans un but préventif de curer les fossés. Nous lancerons également notre site internet le 14 juillet.

Malgré les difficultés et l'absence de notre secrétaire depuis 5 mois, nous avons réussi à investir tout en maintenant un budget équilibré car nos choix ont toujours été faits collectivement et l'équipe qui m'entoure et qui participe au conseil municipal, est solide, présente et engagée dans cet investissement pour l'intérêt général. Je tiens à les remercier chaleureusement.

Nous vous rappelons que les adjoints et moi-même vous recevons sur rendez-vous

Christine Fauquet
Conseillère Régionale
Maire

INAUGURATION DE L'ESPACE DU CENTRE BOURG (PARKING)

L'inauguration de cet espace a eu lieu le 20 avril. 2018.

Cet aménagement s'est inscrit dans un projet plus vaste de revalorisation du bourg : travaux d'aménagement des abords de la salle polyvalente (clôture de l'espace vert, création d'une rampe d'accès), ravalement de la mairie et de l'église, fleurissement, plantation de pommiers et poiriers d'ornement, sécurisation des cheminements piétons, installation d'un espace jeux sécurisé pour les enfants, installation de nouveaux bancs et d'un espace « boîte à livres » pour petits et grands... le terrain de pétanque existant a été conservé.



Cette réalisation s'inscrit également dans le projet d'une gestion durable des espaces verts (plantation d'espèces rustiques et /ou locales) et d'un engagement dans une démarche zéro pesticides («zéro phyto»).

La commune est intervenue financièrement à hauteur de 20%, le solde a été financé par le conseil départemental et les Fonds européens Leader.

Nous tenons également à remercier l'ADAC, la chambre d'agriculture et le personnel du Pays Loire Touraine qui nous ont aidés tout au long du montage et de la réalisation du dossier.

Nous avons pu ainsi remercier notre député pour la réserve parlementaire octroyée par Claude Greff, notre Députée européenne pour les fonds leader, le Conseil départemental qui a aidé chacune des opérations évoquées. Sans oublier l'aide précieuse de la

chambre d'agriculture par le biais de M. Delcroix, de Sophie Lainé et Patricia Beaupied du Pays Loire Touraine pour le montage du dossier d'attribution des fonds européens. Nous avons inséré une clause d'insertion dans notre marché et nous avons ainsi pu faire travailler l'association Objectif à laquelle par ailleurs nous confions le fleurissement de la commune.



Avec M. COURGEAU, Président du Pays Loire Touraine



Avec, de gauche à droite : M. Claude COURGEAU, M. Vincent LOUAULT (Conseiller Départemental), M. Daniel LABARONNE (Député), M. Xavier DATEU (Vice Président du Conseil Départemental) et M. Thomas GELFI (Conseiller Départemental).

PAYS LOIRE TOURAINE — INFOS

[Pays Loire Touraine] :

Structure d'accompagnement, d'échanges, d'animation et de sensibilisation pour un développement durable du territoire.



Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2018-2024

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale a été signé le vendredi 12 octobre à Chargé par M. Bonneau, Président de Région, M. Courgeau, Président du Pays Loire Touraine, les représentant(e)s des Communautés de communes et des Pôles de centralité et d'animation (Amboise, Montlouis-sur-Loire, Château-Renault).

Ce sont au total 15 501 500 € de crédits régionaux attribués au territoire du Pays pour soutenir les projets sur diverses thématiques : économie, emploi, service à la population, sport, enfance, jeunesse, énergie, biodiversité, agriculture, culture, logement...



Rendez-vous du Val de Loire

Le 28 novembre, le Pays a tenu un stand pour présenter le projet des Rencontres du Pays à l'occasion de la 12ème édition des Rendez-vous du Val de Loire organisée par la Mission Val de Loire au Vinci de Tours. Une journée propice aux échanges et découvertes!



Inventaire de la vallée de la Brenne

Dans le cadre des animations du Pays d'art et d'histoire plusieurs actions ont été proposées afin de valoriser les résultats de l'inventaire du patrimoine et la publication de l'ouvrage *La vallée de la Brenne de Château-Renault à la Loire*. Les visites des églises du Boulay et de Neuville-sur-Brenne (6 octobre) et les conférences à Chançay (9 novembre) et à Villedômer (20 novembre) ont accueilli au total plus de 150 personnes.



Cancer du sein

Une « Randonnée Octobre Rose contre le cancer du sein » a eu lieu le 20 octobre à Bléré. Elle a réuni 140 participants.



Violences faites aux femmes

Le 6 décembre, une soirée de sensibilisation aux professionnels de santé a été organisée à Pocé-sur-Cisse. La délégation départementale Violences faites aux femmes, l'institut médico-légal de Tours et la gendarmerie d'Amboise ont présenté leurs actions.



Table ronde « Quels paysages pour demain ? »

Cette année les Rencontres du Pays ont mis à l'honneur les Paysages. Pour clôturer la programmation, une table ronde était organisée le vendredi 7 décembre à Saint-Règle. Une matinée riche en informations et échanges avec les interventions de l'ADAC-CAUE de Touraine, la Chambre d'Agriculture 37, la Mission Val de Loire et l'Université de Tours en présence d'une trentaine de participants.



Séminaire national des Villes et Pays d'art et d'histoire

Les animateurs de l'Architecture et du Patrimoine se sont retrouvés à Reims les 19, 20 et 21 décembre, sur le thème des CIAP (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine). Interventions et ateliers ont mené à des échanges nombreux et fructueux sur la stratégie à adopter, les ressources à mobiliser ou encore la question du numérique. La visite des dispositifs d'interprétation du Familistère de Guise a permis d'expérimenter un cas concret sur un site remarquable.



Pays Loire Touraine
37530 POCÉ-SUR-CISSE - 02 47 57 30 83
contacts@paysloiretouraine.fr www.paysloiretouraine.fr



CIMETIERE

Nos agents ont réalisé des travaux dans le cimetière : aménagement des abords du colombarium, installation de bancs et création d'un espace du souvenir.



COMPTE FACEBOOK : « Commune De Saint Règle »

Nous vous rappelons qu'il existe un compte Facebook « Commune De Saint Règle » (géré par l'adjointe à la communication Laure Guilbert). Ce compte a pour but de vous communiquer diverses informations provenant d'instances nationales (ministères, Météo France), régionales (Conseil régional), départementales (Conseil départemental, Gendarmerie, Service Départemental d'Incendie et de Secours..) ou même locales (Syndicat de Transports Scolaires, Pays Loire Touraine, mairies alentours...). Vous trouverez également des infos et photos sur la vie du village.



Aujourd'hui la commune compte 395 « amis »...Venez nous y rejoindre!!!

JEUNES DE 16 ANS : FAITES VOUS RECENSER!

Cette démarche est obligatoire; aussi, dès votre 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, vous devez vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité (ou le livret de famille), un justificatif de domicile, et si besoin, tout document justifiant de la nationalité française.

Une attestation de recensement vous sera délivrée par la mairie. Cette attestation est à conserver précieusement car elle est désormais indispensable pour les inscriptions aux examens (baccalauréat, permis de conduire,...) et concours de la fonction publique.

Pensez-y!

PERSONNEL COMMUNAL

M. René Berruer, que vous connaissez tous, est parti à la retraite le 2 février. C'était un agent dévoué, ingénieux, attentif et il manquera à tous. Il est remplacé par M. Florian Comte (photo) qui est parmi nous depuis le 1^{er} novembre afin d'assurer une transition et une transmission réussies. C'est d'ailleurs M. Comte qui a été l'agent recenseur lors du recensement de notre population. La municipalité tient à remercier l'ensemble de ses habitants pour l'excellent accueil qui lui a été réservé lors de cette opération. Elle en profite également pour remercier l'intégralité du personnel communal qui est très impliqué : Stéphanie Blateau et Farah Philippe pour l'école, la cantine et la garderie, Fernando Borges pour les travaux et les espaces communaux, Patricia Bernard pour l'entretien de tous les bâtiments de la commune et Marie Decharnia, la secrétaire de mairie. Celle-ci étant actuellement absente, Madame le Maire, ses adjoints et ses conseillers se répartissent les tâches et assurent les permanences d'accueil au public, aidés 1 jour par semaine par un agent du Centre de Gestion, et 4 jours à compter du 17 mai.



CIRCULATION PIETONNIERE

En cas d'impossibilité de vous garer sur le parking, la municipalité vous demande de vous garer sur le bas côté plutôt que sur les trottoirs afin de sécuriser le cheminement des piétons.



IDENTIFIEZ VOUS!

La municipalité vous demande de vérifier que votre nom sur votre boîte aux lettres est bien lisible; et, sinon, de bien vouloir l'indiquer, afin que la distribution des cartes d'électeur se fasse sans erreur.

JUIN 2018—INONDATIONS

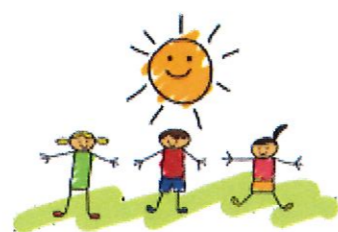
L'année 2018 ne nous a pas épargnés du point de vue climatique : des inondations ont frappé plusieurs points de la commune (notamment le lotissement de la Pelleterie et la rue du Val de l'Amasse) début juin.

Nous avons décidé de faire les travaux nécessaires afin que les personnes concernées n'aient plus à subir de dommages. Nous y avons investi plus de 50 000 €.

Madame le Maire a ensuite sollicité l'Etat et la Région qui ont tous répondu à son appel.

Les élus et l'Etat, tant décriés par ailleurs ces derniers temps, ont joué leur rôle qui est d'intervenir pour aider les communes dans le cadre de leur mission de service public.





APE Souvigny Saint Règle

Depuis la rentrée scolaire, l'Association des Parents d'Elèves de Souvigny-Saint Règle est composée d'un nouveau bureau, désormais composé de 8 mamans. Comme nous le rappelons chaque année, le but de l'association est d'organiser des manifestations avec un objectif double : récolter des fonds permettant de financer des sorties et du matériel pour les enfants du regroupement scolaire, tout en proposant des moments conviviaux et de partage entre petits et grands.

Sur l'année scolaire 2017-2018, l'APE a récolté près de 5.000 €. Une sortie au Cirque Georget a été organisée pour l'ensemble des enfants en décembre 2017, du matériel sur le thème du cirque a été acheté pour les écoles.

En parallèle, un financement de 4.300 € a été apporté au projet Cirque qui s'est déroulé en juin (semaine d'ateliers suivie d'une représentation par les enfants).



Depuis le mois de septembre 2018, l'association a déjà proposé divers événements :

- Pour la première fois cette année, une course d'orientation a été organisée et a permis aux équipes familiales (1 adulte à minima par équipe !) de découvrir la forêt de façon ludique, sur un parcours préparé et sécurisé par Monsieur DESTOUCHES, parent d'élève, que nous remercions.
- Comme en 2017, l'APE a organisé une buvette lors du festival culturel intercommunal "La Preuve par Trois" qui s'est déroulé le 17 novembre.
- 3 ventes ont été proposées : miel et gâteaux Bijou pour les gourmands, et tasses décorées des dessins des enfants.
- Notre traditionnel Marché de Noël s'est tenu le 8 décembre dernier au sein de la MARPA-Ecole de Souvigny. Grâce à l'aide et aux talents créatifs des bénévoles, que nous remercions, des fabrications variées ont été proposées à la vente : décorations de Noël, hôtels à insectes, bijoux, lainages, cadeaux gourmands... Les résidents de la MARPA ont également proposé leurs réalisations. Les ateliers créatifs, qui avaient rencontré un fort succès l'an passé, ont à nouveau été proposés aux enfants : réalisation de décorations, origami, maquillage.

DEJEUNER REPUBLICAIN DU 14 JUILLET 2018

La commune a organisé comme chaque année son déjeuner républicain. Comme l'année passée les tables ont été installées dans les jardins de la mairie, sous les arbres... Après le déjeuner a eu lieu le tirage au sort de la tombola (dotée de nombreux lots), Un vif succès, rendez vous au mois de juillet 2019!



REPAS DES AINÉS, DES EMPLOYÉS COMMUNAUX ET DES ELUS DE LA COMMUNE

Nos aînés sont invités chaque début d'année par la municipalité à partager un déjeuner. Cette année encore il a eu lieu au restaurant L'Essentiel à la Boitardière et a été marqué par les 80 ans de M. Arthur Buttiens. Il nous a lu un discours qu'il avait écrit, mêlant humour et actualité.



A l'occasion de son anniversaire, il nous a offert l'apéritif.

Bon anniversaire M. Buttiens!



CONCOURS DES MAISONS DECOREES

Nos félicitations à tous les candidats, et bravo à M et Mme Batista, gagnants cette année.

CELEBRATION DU CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Madame le Maire, les habitants et les jeunes de la commune ont fait sonner les cloches de l'église durant 10 minutes pour célébrer le centenaire de la signature de l'armistice du 11 novembre 1918. Le public présent s'est ensuite rendu au cimetière, et les jeunes ont lu le nom des soldats de la commune tombés pour la patrie.



VOUS ETES NOUVEL ARRIVANT SUR LA COMMUNE?

Nous tenons à votre disposition, en mairie et sur simple demande, un livret d'accueil avec toutes les adresses utiles et tous les « bons plans » pour découvrir notre belle région et ses environs. Demandez-le!



RELEVEMENT DES SEPULTURES



Plusieurs sépultures, très anciennes et non entretenues ont fait l'objet d'une information sur place afin de déterminer si elles sont réellement abandonnées. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, elles feront l'objet d'une **procédure dite « de relèvement »**.

Elle a pour but de recueillir, de façon protocolaire et dans le respect dû aux défunts et à leurs familles, les éléments contenus dans les cercueils qui seront placés ensuite dans l'ossuaire installé à cet effet dans le cimetière.

Nous remercions à l'avance celles et ceux qui par leurs indications pourraient donner de précieux renseignements afin de nous aider à mieux conduire cette délicate intervention.

« UN POIL PLUS COURT »

De la coiffure au toilettage, il n'y a qu'un pas! La commune l'a franchi en accueillant Marion et ses toutous dans l'ancien salon de coiffure réaménagé en salon de toilettage.

Toiletteuse diplômée, elle prendra soin de vos chiens (petits et gros), de toutes races, vos chats mais aussi vos NAC.

Elle vous attend au 5 bis rue du Val de l'Amasse, allez la voir!



SALLE COMMUNALE

Notre salle communale est disponible à la location en semaine et le week-end ; vous en trouverez les tarifs ci-après.

(La caution est de 500 euros ; règlement complet et renseignements en mairie ou auprès de Madame BELLEFILLE.)



	En semaine 4 heures journalières	Forfait 2 jours	1 ^{er} jour 9H00 à 9H00 le lendemain	Du samedi 13h au lundi 9h (quand activité communale le samedi matin)	Du samedi 13h au dimanche 9h (Quand activité communale le samedi matin)
Habitants de Saint Règle	70 €	210 €	140 €	190 €	120 €
Hors commune		350 €	180 €	330 €	160 €

Outre la visite du Père Noël, un spectacle de magie et de sculpture sur ballons a été offert aux visiteurs pour la première fois cette année, en partenariat avec la MARPA. L'ambiance de Noël était au rendez-vous, lors de ce marché intergénérationnel



Le marché de Noël a également été l'occasion pour l'APE d'initier une démarche éco-responsable en servant dorénavant les boissons de sa buvette dans des gobelets réutilisables. L'objectif est de réduire les déchets produits lors des manifestations. Une caution est demandée, restituée au retour du gobelet. Mais il est également possible de conserver ce joli gobelet aux couleurs de l'APE.



Pour les fêtes de fin d'année, l'APE a offert à chaque enfant un livre sur le thème de Noël, adapté à son âge, ainsi que des chocolats.

Le samedi 9 mars avec un beau soleil printanier nous avons organisé un après-midi carnaval avec déambulation dans les rues de Saint-Règle. Une "boum" a été proposée aux enfants à l'issue de cette déambulation.

Les prochaines manifestations prévues :

De nouvelles ventes de gâteaux auront lieu, ainsi que la vente de plants pour les petits et grands jardiniers. Enfin, d'autres temps festifs seront organisés en collaboration avec les projets pédagogiques de l'équipe enseignante, notamment dans le cadre de la semaine qui sera consacrée au thème de la tolérance. Nous vous tiendrons informés.

Le principal soutien qu'apportera l'APE au cours de cette année scolaire sera une participation financière au voyage prévu pour l'ensemble des enfants du regroupement en juin 2019.

Nous tenons à remercier les familles et tous les bénévoles pour leur aide tout au long de l'année. Nous remercions également l'équipe enseignante, ainsi que les municipalités de Saint Règle et de Souvigny de Touraine pour leur soutien logistique et financier. Grâce à l'investissement de tous, nos enfants ont la chance de vivre de beaux moments à l'école.



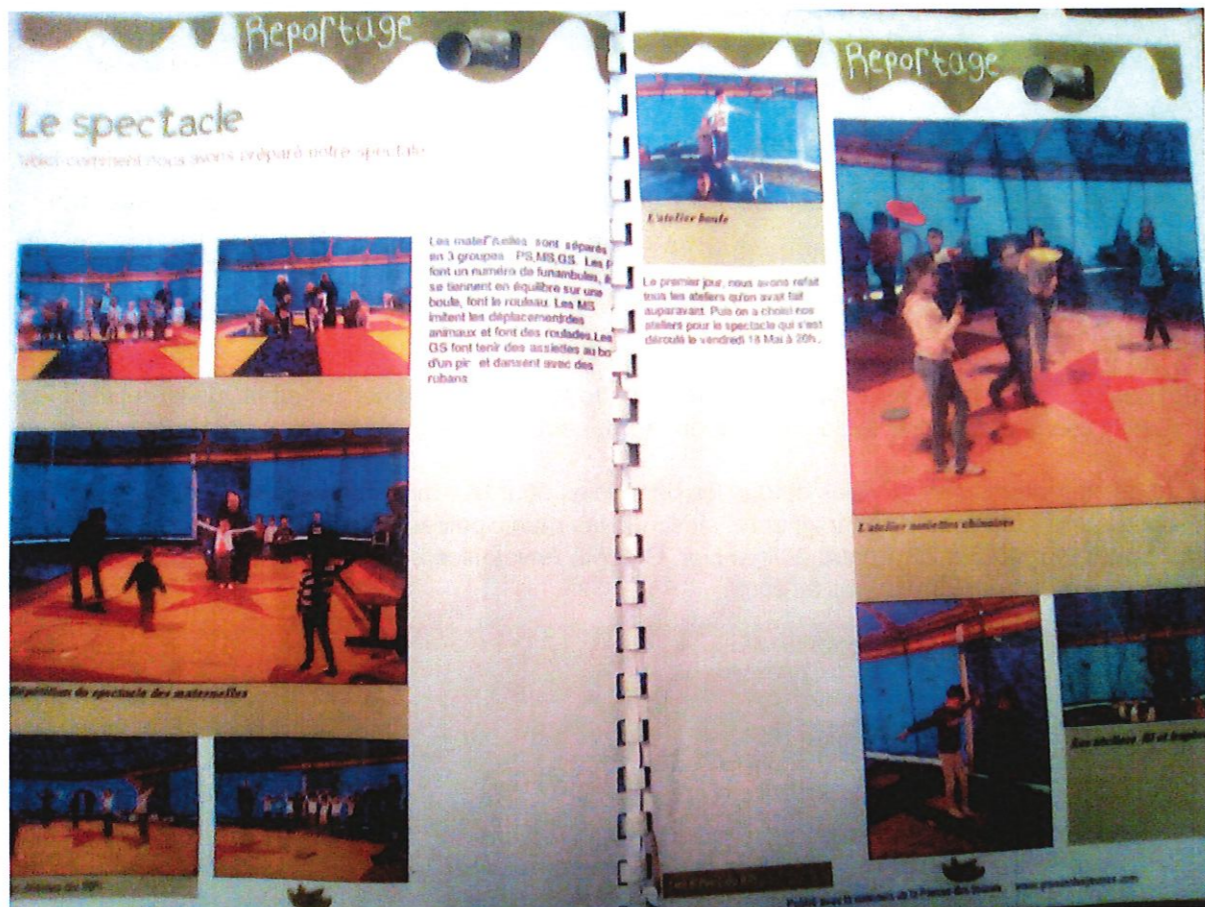
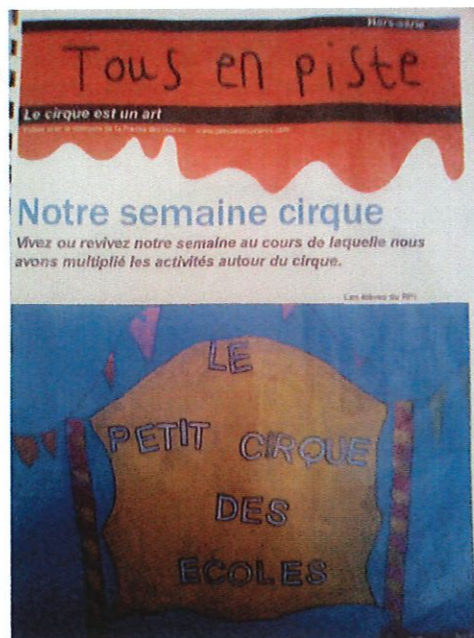
LE GRAND PROJET DE L'ECOLE EN 2017—2018

Avec la participation des communes, de la Marpa-Ecole des 2 Aires, de l'APE et des parents, les deux écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ont proposé aux enfants une semaine « Cirque ».

Tous regroupé sur un seul site, les enfants ont vécu pendant une semaine au rythme des préparations et des répétitions pour pouvoir présenter un spectacle à la fin de la semaine.

Les classes de maternelle ont été réparties en 3 groupes : les élèves de PS (Petite Section) ont préparé un numéro de funambules et équilibristes; ceux de MS (Moyenne Section) ont fait des roulades et imité les animaux, tandis que les grands de la GS (Grande Section) ont fait tenir des assiettes au bout d'un pic et ont dansé avec des rubans.

L'école de Saint Règle en a fait le thème principal de son journal, dont vous trouverez ci-joint quelques extraits...



Cette année, les deux écoles du regroupement travailleront conjointement sur une semaine avec pour thématique la tolérance.

LE CLUB DE L'AMITIE

Au moment où les contraintes du travail s'effacent de nos préoccupations quotidiennes, mais où le désir, pour soi et pour les autres, reste intact et essentiel, l'idée du partage des joies et des peines, pour mieux les vivre, peut constituer un chemin riche de rencontres, de petits bonheurs et de promesses qui sont de nature à embellir les jours qui passent pour, naturellement, profiter de tous les instants qui nous sont offerts.

Au fil de la vie, les rencontres ont construit notre existence, et elles continueront à ouvrir des « portes » derrière lesquelles un simple accueil bienveillant peut devenir un nouveau départ.

Ces « portes » parfois imprévues et insoupçonnées sont d'une grande diversité, s'adaptent donc à nos souhaits et à nos envies, et l'énergie que chacun apportera fera le reste pour la mise en valeur des qualités des uns et des autres. Parmi les choix, le Club de l'Amitié est prêt à vous accueillir dans une ambiance conviviale et ouverte à tous pour, ensemble, se distraire, se connaître et profiter de nos expériences réciproques.



Pour participer, vous devrez adhérer au club par le biais d'une cotisation, puis vous vous retrouverez le 3^e mercredi de chaque mois de 12h00 à 18h00 dans la salle polyvalente de la commune pour partager un bon repas convivial (pot au feu, choucroute,..). Ensuite des groupes se forment pour jouer à la belote, au tarot, au rummy, au triomino (ou tout autre jeu qu'il vous plaira de faire découvrir!).

Venez les rejoindre ! Le meilleur accueil vous sera réservé, même ceux qui ont moins de 60 ans seront les bienvenus.

Pour tout renseignement :
 Son président : Monsieur Guy POIRIER
 Ou sa secrétaire : Madame Hélène GABORIT
 Ou sa trésorière : Madame Martine LORIAN

Informations et contact auprès de Mme GABORIT par mail g.gaborit@telwan.fr ou au 07-80-48-77-94

